

Paris, le 16 septembre 2026

Moyens : de qui se moque-t-on?

Depuis le début de notre mobilisation en faveur de la loi intégrale, le gouvernement fait preuve d'un manque de volonté flagrant. Il a fallu plusieurs lundis de mobilisation pour qu'il daigne accorder du temps parlementaire à une Proposition de Loi souhaitée par près de 200 Député.e.s. **Nous avons du arracher, par nos mobilisations, tous les bougés de ce gouvernement sur le fond et sur le calendrier.**

Et voici que, alors que le débat sur les moyens nécessaires à la mise en œuvre de la loi intégrale s'engage, le Premier ministre parvient à se contredire à quelques heures d'intervalle. Dans une tribune [dans Le Monde](#), il explique que 1,5 milliards d'euros seront consacrés à la lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes et 2,6 à la protection des enfants. Mais dans le même journal Le Monde, on lit [quelques heures plus tard](#) que cet argent désigne en réalité des crédits déjà engagés par l'Etat.

De qui se moque-t-on ? Des 200 organisations porteuses de la loi intégrale ? Des 250 parlementaires signataires de la proposition de loi 3106 ? Des dizaines de milliers de personnes mobilisées chaque lundi devant le Ministère de la Justice et les tribunaux depuis 3 mois ? Des centaines de milliers de victimes de violences sexuelles chaque année ? Des 350 000 signataires de la pétition loi intégrale ? Des 81% de Français favorables à cette loi ?¹

Le Premier ministre doit clarifier et préciser sa position :

- Combien de moyens **supplémentaires** sont ils réellement prévus à l'étude dans le projet de loi de finances ?
- Combien de [magistra.te](#)s professionnel.les de l'enfance, policiers en plus de ce qui était déjà prévu par le gouvernement, indépendamment de la loi intégrale ?
- Combien de financements supplémentaires pour les associations de terrain qui accompagnent les victimes ?
- Qu'est-ce qui est inclus dans "la protection de l'enfance" ?
- Quelles mesures seront concrètement financées ?

Nous demandons à monsieur Lecornu et à son gouvernement de respecter le travail des organisations et parlementaires qui ont écrit une loi qu'ils n'ont pas voulu porter eux-mêmes. La lutte contre les violences sexuelles mérite plus que ces tergiversations et coups de communication.

Contacts presse

Fondation des Femmes : presse@fondationdesfemmes.org

Marianne Hervé : +33 6 23 83 59 29

1

<https://fondationdesfemmes.org/communiqués-de-presse/face-a-la-menace-conservatrice-la-fondation-des-femmes-plus-que-jamais-inarretable/>